STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 12 septembre 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN PARTENARIAT AU NIVEAU DE L'ETAT AFIN D'AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES JURIDIQUES POUR LES NEW YORKAIS VULNERABLES

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un partenariat entre le Bureau d'Etat sur le vieillissement, le Bureau d'Etat de l'Administration judiciaire et l'Association du barreau de l'Etat de New York pour trouver de nouvelles manières de fournir des services juridiques abordables aux citoyens âgés et New Yorkais handicapés.

« L'accès à des services juridiques abordables est d'une importance capitale, en particulier pour les citoyens âgés et résidents handicapés », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Ce partenariat capitalise sur les efforts que l'état a déjà entrepris pour assurer que les New Yorkais handicapés soient traités de manière équitable et aient un accès satisfaisant aux mêmes modalités de justice que celles dont bénéficient les autres. »

Les efforts collaboratifs permettront d'identifier les besoins en matière de services juridiques et les obstacles rencontrés par les adultes plus âgés et les personnes handicapées. Les partenaires impliqués dans ces efforts développeront une stratégie pour une utilisation plus efficace des ressources existantes, notamment les programmes d'aide juridique bénévoles, pour cibler les zones où le besoin s'en fait le plus sentir.

Pour les New Yorkais plus âgés et les personnes handicapées, l'accès aux services juridiques abordables peut être un facteur essentiel de leur capacité à continuer à vivre dans les logements et communautés qu'ils ont choisis. Les difficultés financières, familiales et de santé peuvent aussi poser des problèmes juridiques complexes. Afin de déterminer l'adéquation des programmes existants, le partenariat permettra d'évaluer les besoins en services juridiques et d'identifier les programmes et ressources de l'aide juridique. Il permettra d'enquêter sur les fournisseurs de services juridiques, les avocats, les juges, le grand public, et les agences de comté sur le vieillissement qui gèrent le Programme d'aide juridique du Bureau d'Etat sur le vieillissement.

Il permettra aussi de développer un inventaire des ressources juridiques et de réaliser une étude du fossé pour accéder à la justice. Un groupe de réflexion - composé d'avocats, de juges, de professionnels de santé, d'experts sur le vieillissement et les handicaps, et autres - élaborera une stratégie pour améliorer l'accès aux services juridiques abordables par les populations cibles et leurs aidants.

Le partenariat est censé générer une diversité de programmes et d'outils de sensibilisation, notamment un site web interactif, une série de forums communautaires pour sensibiliser sur les problèmes juridiques souvent rencontrés par les populations cibles, un outil d'auto-évaluation à la préparation à l'âge avancé, un traité sur le droit des personnes âgées pour les avocats et autres professionnels, et des stratégies pour le développement de services juridiques gratuits ou à faible coût. Le partenariat a été facilité par Robert Abrams, Esq., un praticien et défenseur de longue date dans le domaine du droit des personnes âgées.

Greg Olsen, Directeur Adjoint du Bureau d'Etat de New York sur le vieillissement, a déclaré : « Nous sommes heureux de faire partie de ce partenariat passionnant. Le Bureau de l'Etat de New York sur le vieillissement gère un programme d'aide juridique pour les adultes plus âgés qui, en raison d'un besoin économique ou social, n'auraient pas la possibilité d'obtenir une aide d'un avocat, leur empêchant d'avoir accès à la justice. Ces citoyens ont le droit de recevoir l'aide dont ils ont besoin dans la recherche de la justice sur les questions liées au logement, la santé et les soins à long terme, l'exploitation financière, les abus physiques et mentaux, la tutelle, l'emploi, la discrimination, l'assistance et plus encore. »

Le Juge en Chef administratif de l'Etat de New York, A. Gail Prudenti, a déclaré : « Assurer un accès significatif à la justice pour tous les New Yorkais est fondamental pour le mandat constitutionnel du système judiciaire et une priorité pour le Juge en Chef Jonathan Lippman. Les besoins en services juridiques des personnes âgées, des handicapés, et d'autres populations vulnérables, continuent d'augmenter avec les effets persistants de la récession économique. Je suis ravi que le Bureau de l'administration judiciaire, le bras administratif du système judiciaire de l'Etat de New York, puisse avoir l'opportunité de faire partie de cette entreprise collaborative, à multiples facettes, qui recherche des solutions compatibles avec les réalités financières d'aujourd'hui, afin d'améliorer l'accès à la justice pour les membres de ces populations et leurs aidants. Avoir accès à des services juridiques civils abordables et appropriés est si important pour obtenir des résultats équitables, qui font souvent la différence entre avoir un toit et devenir un sans-abri, obtenir ou perdre l'accès aux soins de santé et autres besoins basiques. Je suis impatient de voir les progrès que ce partenariat unique apportera dans ce domaine essentiel. »

Seymour W. James, Jr., Président de l'Association du Barreau de l'Etat de New York, a déclaré : « La capacité à accéder à des services juridiques peut faire une énorme différence pour le bien-être d'adultes plus âgés et de personnes handicapées. Nos membres aident à répondre à ces besoins en dispensant leur temps sans compter à des services *bénévoles* chaque année. L'Association du Barreau de l'Etat de New York est heureuse de rejoindre ces efforts, afin de déterminer la meilleure manière de répondre aux besoins en services juridiques des populations vulnérables. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French